



Renseignements sur le soutien financier du Gouvernement lié au COVID-19 **(2020-09-24)**

L'Association canadienne de la distribution de fruits et légumes (ACDFL) encourage fortement toutes les entreprises de fruits et légumes qui jouent un rôle dans la chaîne d'approvisionnement de consulter attentivement les ressources ci-dessous publiées par les gouvernements. De plus amples renseignements seront ajoutés au fur et à mesure qu'ils sont disponibles.

Veuillez noter: L'ACDFL fait son possible pour assurer que ce document soit mis à jour pour aider nos membres à traverser cette crise. En même temps, en raison de la fréquence élevée des annonces gouvernementales concernant les nouveaux programmes, nous encourageons nos membres à suivre les liens contenus dans ce document pour plus d'informations sur les programmes de soutien.

Veuillez noter: Une liste des anciennes mesures de soutien financier du Gouvernement relativement à la COVID-19 se trouve à la fin de ce document.

Le Plan d'intervention économique du gouvernement du Canada pour répondre à la COVID-19

Le site Web du [gouvernement du Canada](#) fournit des renseignements sur les mesures de soutien financier offertes aux particuliers et aux entreprises. Les renseignements ci-dessous peuvent être pertinents pour les entreprises de fruits et légumes qui jouent un rôle dans la chaîne d'approvisionnement.

Ministère des Finances Canada

- [Subvention salariale d'urgence du Canada \(SSUC\)](#)
 - Subvention salariale de 75% pour les entreprises et organismes admissibles.
 - 75% du premier 58700 \$ gagnés par les employés (jusqu'à 847 \$ par semaine), du 15 mars au 21 novembre 2020.
 - Les entreprises dont les revenus ont baissé de moins de 30% sont aussi admissibles, mais le taux de subvention varie en fonction de la baisse des revenus.

- [Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes \(CUEA\)](#)
 - Le programme a été prolongé jusqu'au 31 octobre 2020.
 - 40 000 \$ de prêts sans intérêt aux petites entreprises et aux organismes sans but lucratif.
 - 67 000 opérations agricoles peuvent accéder au programme, même ceux sans paie.
 - Les employeurs ayant une masse salariale totale de 20 000 \$ à 1 500 000 \$ de dollars en 2019 sont admissibles.
 - Les employeurs ayant une masse salariale de 20 000 \$ ou moins en 2019 doivent démontrer qu'ils ont des dépenses non reportables admissibles comprises entre 40 000 \$ et 1 500 000 \$ en 2020.

- Ce programme est disponible dans diverses institutions financières et coopératives de crédit.
- [Programme de crédit aux entreprises d'EDC](#)
 - \$65 milliards de dollars d'aide supplémentaire par la Banque de développement du Canada (BDC) et Exportation et développement Canada (EDC).
 - Marge de crédit opérationnelle pouvant atteindre 6,25 millions de dollars offerts aux PME, dont 80% sont garantis par EDC.
 - Ce programme est disponible dans diverses institutions financières et coopératives de crédit.
- [Programme de prêts conjoints](#)
 - 1 million de dollars et 12,5 millions de dollars pour les besoins de trésorerie, y compris les paiements de capital et d'intérêts prévus sur la dette existante.
 - Jusqu'à 12 mois de report de paiements.
 - Disponible jusqu'au 30 septembre 2020 ou avant.
- [Programme de financement pour les moyennes entreprises](#)
 - 12,5 millions de dollars et 60 millions de dollars aux moyenne entreprises ayant des besoins de crédit plus importants. Disponible jusqu'au 30 septembre 2020
 - D'une durée de 4 ans, après quoi le principal doit être remboursé sous forme de paiement forfaitaire. Paiements d'intérêts pour les 12 premiers mois.
- [Fonds d'aide et de relance régionale \(FARR\)](#)
 - 962 millions de dollars à 6 organisations régionales pour aider les entreprises et les organisations à conserver leurs employés, à payer un loyer et à accéder à des capitaux pour couvrir les coûts.
- [Programme de soutien COVID-19 par Financement agricole Canada](#)
 - Augmentation de 5 milliards de dollars de crédit disponible pour les agriculteurs par [Financement agricole Canada](#).
 - Report de paiements des intérêts jusqu'à 6 mois pour les prêts existants; ou report des paiements du principal jusqu'à 12 mois.
 - Jusqu'à 500 000 \$ en accès à une ligne de crédit supplémentaire.
- [Fonds pour des solutions d'affaires en agriculture et en alimentation](#)
 - Financement agricole Canada investit 100 millions de dollars pour soutenir des entreprises lors d'interruptions d'activité imprévues, comme la pandémie COVID-19.
- [Crédit d'urgence pour les grands employeurs \(CUGE\)](#)
 - Le programme est ouvert aux entreprises avec des revenus de 300 millions de dollars ou plus.
 - Les entreprises admissibles du secteur agricole doivent rechercher un financement d'environ 60 millions de dollars ou plus, avoir des activités ou des effectifs importants au Canada et ne pas être impliquées dans des procédures d'insolvabilité actives.
- [Soutien aux étudiants internationaux travaillant dans un service essentiel](#)

- Suppression des restrictions qui permettent aux étudiants internationaux de ne travailler que 20 heures par semaine, à condition qu'ils travaillent dans un service essentiel tel que l'approvisionnement en nourriture.
- Ce changement de règle temporaire est en vigueur jusqu'au 31 août 2020.
- [Report d'impôt sur les revenus](#)
 - Report des paiements d'impôts pour les entreprises et les particuliers jusqu'au 30 septembre 2020
- [Prestation canadienne d'urgence pour les étudiants \(PCUE\)](#)
 - Le programme offre 1 250 \$ par mois pour les étudiants admissibles de mai au 30 septembre 2020 et 2 000 \$ pour les étudiants qui doivent s'occuper d'autres personnes ainsi que les personnes handicapées.

Services publics et Approvisionnement Canada

- [Réserve d'urgence pour les services essentiels](#)
 - [Enregistrez votre organisation ou entreprise au lien suivant.](#)
 - Les entreprises ou organisations de services essentiels peuvent demander à recevoir des équipements de protection individuelle (EPI), des masques non médicaux et des produits de désinfection.

Agriculture and Agri-Food Canada

- [Programme de paiements anticipés](#)
 - Prolongation de 6 mois des remboursements de prêts pour les agriculteurs dont les prêts sont dus au plus tard le 30 avril 2020.
 - Les agriculteurs peuvent recevoir jusqu'à 1 000 000 \$ par année de ce programme.
 - Le gouvernement fédéral paie l'intérêt sur la première tranche de 100 000 \$ du programme par année; et des taux d'intérêt sur les avances plus de 100 000 \$.
- [Paiements Agri-assurance](#)
 - Une compensation est disponible pour les agriculteurs qui connaissent une pénurie de main-d'œuvre en raison de la COVID-19.
- [Initiative nationale Agri-relance](#)
 - 125 millions de dollars de financement pour aider les producteurs à faire face à des coûts supplémentaires en raison de la COVID-19.
- [Couverture financière avec Agri-investissement](#)
 - Un financement qui pourrait être utilisé pour répondre aux besoins d'argent à court terme, y compris pour couvrir les coûts associés au COVID-19.
- [Fonds des infrastructures alimentaires locale](#)
 - Les applications pour la phase 2 du programme sont maintenant acceptées.
 - 100 millions de dollars disponibles aux banques alimentaires canadiennes pour aider à améliorer l'accès à la nourriture.

- [Mettez la main à la pâte \(Portail d'emplois agricoles\)](#)
 - This webpage guides Canadians to more than 25 employment resource sites across Canada, including those specializing in agriculture and agri-food jobs.

Nutrition Nord Canada

- [Programme de subventions de Nutrition Nord Canada](#)
 - \$Augmentation de 0,50 \$ / kg pour tous les articles à niveau de subvention élevé, augmentation de 1,00 \$ / kg au niveau de contribution moyen et l'ajout de nouveaux articles sous le faible taux de contribution pendant la pandémie du COVID-19.

Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL)

- [Aide d'urgence du Canada pour le loyer commercial \(AUCLC\)](#)
 - Couverture de 50% des coûts de loyer pour les petites entreprises, le locataire payant jusqu'à 25% et le propriétaire pardonnant les 25% restants des charges de loyer.
 - Les entreprises qui n'ont pas encore postulé au CECRA peuvent postuler pour Septembre.

Mesures de soutien des gouvernements provinciaux lié au COVID-19

Gouvernement de la Colombie-Britannique

[Le gouvernement de la Colombie-Britannique](#) fournit 5 milliards de dollars en soutien financier, en allègements fiscaux et en financement direct pour les personnes, les entreprises et les services, ce qui comprend une aide de 2,2 milliards de dollars aux entreprises.

- [Prestation d'urgence pour les travailleurs](#)
 - Paiement de 1000 \$ pour les résidents dont la capacité de travailler a été affectée en raison de la COVID-19.
 - Candidatures accepté jusqu'au 2 décembre 2020.
- [Modifications des taxes et revenus provinciaux](#)
 - Les entreprises dont la masse salariale dépasse 500000 \$ peuvent reporter les paiements des impôts en santé jusqu'au 30 septembre 2020.
 - Prolongation des délais de déclaration et de paiement de la taxe de vente, de la taxe municipale et régionale sur l'hébergement de courte durée, de la taxe sur le tabac, de la taxe sur les carburants et de la taxe carbone jusqu'au 30 septembre 2020.
 - Les taxes foncières scolaires sont réduites de [50% pour les entreprises, l'industrie légère et la grande industrie](#).
 - [Retarder les versements de la taxe scolaire provinciale jusqu'à la fin de l'année](#).
- [Allègement pour les propriétaires d'immeubles commerciaux et les locataires](#)
 - \$500 millions de dollars d'allègement pour les entreprises qui possèdent des biens immobiliers et pour certains locataires.
 - Pour connaître les dates d'échéance des taxes foncières municipales et les dates de pénalité, veuillez contacter votre municipalité.

- Pour les zones rurales, les pénalités de retard pour les entreprises, l'industrie légère et la grande industrie sont reportées au 3 novembre 2020.
- [Financement pour la connectivité de l'Internet rurale](#)
 - Programme de 50 millions de dollars pour aider les fournisseurs de services Internet à mettre à niveau leurs équipements réseau.
 - Les fournisseurs de services Internet peuvent demander des subventions allant jusqu'à 50 000 \$ ou 90% de leurs dépenses.
 - [Le financement actuel prend fin le 15 septembre 2020.](#)
- [Programme de planification agro-commerciale](#)
 - 5 000 \$ en services de planification d'entreprise et d'encadrement pour les particuliers, et 20 000 \$ pour les groupes, pour élaborer un plan de rétablissement à long terme.
 - Les propriétaires d'entreprise qui subissent une baisse de 30% de leurs revenus peuvent postuler.
- [AgSafe Mesures de sécurité pour les cueilleurs de fruits domestiques saisonniers](#)
 - Les cueilleurs de fruits doivent suivre un cours de sensibilisation au COVID-19 en ligne par l'intermédiaire d'[AgSafe](#), une association représentant la Colombie-Britannique. Les organisations d'employeurs et de travailleurs agricoles.
- [Renonciation aux exigences de revenu minimal pour les opérations agricoles](#)
 - L'initiative aidera les agriculteurs à maintenir le [statut de la ferme](#).

[Programme de commerce électronique de la Colombie-Britannique](#)

- 300 000 \$ pour les agriculteurs, les éleveurs, les transformateurs d'aliments et de boissons pour commercialiser leurs produits en ligne.

Gouvernement de l'Alberta

- [Modifications de l'impôt sur le revenu des sociétés](#)
 - Renoncations des intérêts courus du 18 mars au 30 septembre 2020 sur les dettes existantes conformément aux taxes corporatives de l'Alberta.
- [Modifications de l'impôt sur le revenu des sociétés](#)
 - Taux d'impôt sur les revenus de 8% à compter du 1er juillet 2020.
 - Les sociétés peuvent demander une déduction pour [petites entreprises sur les entreprises actives, jusqu'à concurrence du seuil de 500 000 \\$ pour les petites entreprises](#).
- [Subvention de relance pour les petites et moyennes entreprises](#)
 - Les organisations qui ont connu une réduction de 50% de leurs revenus peuvent demander 15% de leurs revenus pré-COVID-19, jusqu'à un maximum de 5 000 \$ de financement.
 - Les candidatures sont toujours acceptées.
- [Report des impôts scolaire](#)
 - Les taux de taxes scolaires ont été gelés au niveau actuel.

- Les taxes scolaires pour les entreprises sont différées pour 6 mois.
- [Report des paiements au Commission des accidents du travail \(CAT\)](#)
 - Pour les petites et moyennes entreprises, le gouvernement provincial couvre 50% de la prime de 2020 lorsqu'elle est due en 2021.
 - Les grands employeurs voient leurs paiements de cotisation à la CAT 2020 différés jusqu'en 2021.

Gouvernement de la Saskatchewan

- [Services publics provinciaux](#)
 - Report de factures jusqu'à 6 mois pour les clients dont la capacité à effectuer des paiements peut être affectée par la COVID-19.
- [Programme de soutien à l'auto-isolation](#)
 - 450 \$ par semaine, pendant un maximum de deux semaines aux travailleurs forcés de s'auto-isoler pour freiner la propagation du COVID-19.
 - Candidatures au programme de soutien à l'auto-isolation se terminent le 2 octobre 2020.

Gouvernement du Manitoba

- [Programme de subventions salariales pour favoriser le retour au travail du Manitoba](#)
 - Les employeurs doivent présenter une demande avant le 1er octobre 2020.
 - Les employeurs ont droit à un remboursement de 50% du salaire total payé entre le 16 juillet et le 31 octobre 2020, jusqu'à un maximum de 5000 \$ par travailleur.
- [Programme de subventions salariales pour favoriser le retour au travail du Manitoba](#)
 - La date limite de candidature au programme est le 31 octobre 2020.
 - Prêt-remise sans intérêt de 6 000 \$ aux entreprises.
- [100 millions de dollars de report d'impôt et de frais](#)
 - La province offre les protections suivantes jusqu'au 1er octobre 2020:
 - Manitoba Hydro, Centra Gas et la Société d'assurance publique du Manitoba (MPI) ne facturent pas les intérêts ni les pénalités aux Manitobains qui sont incapables de payer.
 - « Manitoba Liquor and Lotteries » ne facture pas les intérêts sur les restaurants, bars et magasins de vins de spécialité.
 - Commission des accidents du travail (CAT) reporte les pénalités de prime.
 - Report des taxes scolaires provinciales et des frais scolaires.
 - Manitoba Hydro et Centra Gas ne vont pas déconnecter les clients pendant cette période.
- [37 millions de dollars de revenus de la Commission des accidents du travail \(CAT\)](#)
 - \$29 millions de dollars comme crédit pour le secteur privé.
 - 7 millions de dollars comme crédit pour les petites entreprises.
- [Soutien aux producteurs alimentaires et aux marchés agricoles locaux](#)

- 160 000 \$ par le Partenariat canadien pour l'agriculture (PAC) offert à Direct Farm Manitoba pour acheter une plateforme permettant aux Manitobains de commander des aliments en ligne.
- [Soutien aux producteurs alimentaires et aux marchés agricoles locaux](#)
 - Programme de partenariat agricole canadien de 3 millions de dollars à frais partagés pour les transformateurs de produits agroalimentaires, les distributeurs et les organisations de l'industrie agroalimentaire.

Gouvernement de l'Ontario

- [Allégement fiscal aux personnes et aux entreprises](#)
 - 1,8 milliard de dollars pour reporter le versement municipal de la taxe foncière scolaire aux conseils scolaires jusqu'au 1er octobre 2020.
 - [15 millions de dollars pour reporter les impôts fonciers des personnes et des entreprises du Nord de l'Ontario situées à l'extérieur des limites municipales.](#)
- [Crédit d'impôt pour l'investissement dans le développement régional](#)
 - Offert aux entreprises admissibles qui construisent, rénovent ou acquièrent des bâtiments commerciaux et industriels dans les régions de la province, ce qui leur permet d'économiser jusqu'à 50 000 \$ par année.
- [Factures d'électricité abordables](#)
 - L'Ontario a instauré un taux de récupération durant la pandémie de 12,8 ¢ / kWh pour les clients d'un plan tarifaire réglementé. Ce tarif est en vigueur jusqu'au 31 octobre 2020.
- [L'Ontario aide une entreprise locale à mettre à l'essai et à certifier des EPI de qualité médicale](#)
 - 526 200 \$ alloués à CSA Group Testing & Certification Inc. pour augmenter la capacité d'essai et de certification des équipements de protection individuelle (EPI).
- [Plateforme Digital Main Street](#)
 - 57 millions de dollars pour aider 22 900 entreprises ontariennes à créer et à améliorer leur présence en ligne et à créer des emplois pour plus de 1 400 étudiants.
- [L'Ontario améliore l'accès aux services à large bande et cellulaires](#)
 - 150 millions de dollars en services à large bande et cellulaires pour créer des opportunités économiques et éducatives dans les régions rurales, éloignées et mal desservies.
 - [Financement jusqu'à un maximum de 130 000 \\$ par an, pour durée maximale de 3 ans.](#)
- [Emplois dans le secteur agricole et alimentaire en Ontario](#)
 - Le portail en ligne jumelle les gens aux emplois et aux ressources dans la chaîne d'approvisionnement alimentaire de l'Ontario.

[Le Canada et l'Ontario appuient les agriculteurs grâce à une couverture élargie des risques](#)

Ajout d'une couverture d'assurance d'Agricorp pour les perturbations suivantes:

- Incapacité à attirer suffisamment de main-d'œuvre à la ferme en raison du COVID-19.
 - Maladie ou quarantaine de la main-d'œuvre agricole et du producteur en raison du COVID-19.
- [Programme élargi de protection au travail pour le secteur agroalimentaire](#)
 - 15 millions de dollars pour améliorer les mesures de santé et de sécurité dans les fermes et dans les installations de transformation des aliments grâce au Programme de protection des lieux de travail agroalimentaire.

Gouvernement du Québec

- [Mesures D'Assouplissement pour les Citoyens et les Entreprises](#)
 - Pour les particuliers et les entreprises, la date limite de paiement de l'impôt sur le revenu, des cotisations ou des frais d'inscription annuels au registre des entreprises lié à la déclaration de revenus en 2019 a été prolongée jusqu'au 30 septembre 2020.
 - Si vous devez effectuer des paiements échelonnés, les paiements sont dû au plus tard le 30 septembre 2020.
- [Aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises \(COVID-19\)](#)
 - Garanties de prêt jusqu'à un montant de financement maximal de 50 000 \$.
- [Programme d'action concertée temporaire pour les entreprises \(PACTE\)](#)
 - Cette aide financière est offerte à toutes les entreprises au Québec.
 - Les entreprises doivent montrer que les problèmes de trésorerie découlent d'un problème d'approvisionnement en matières premières ou de produits, ou d'une capacité réduite à livrer des biens, des produits ou des services.
 - Une garantie de prêt est une forme de financement privilégiée. Le montant minimum du financement est de 50 000 \$.

Gouvernement du Nouveau-Brunswick

- [Fonds d'investissement communautaire de soutien à la COVID-19](#)
 - Subvention entre 500 \$ et jusqu'à 10 000 \$ pour les organismes sans but lucratif de petite et moyenne taille.
 - [Cliquez ici pour le formulaire d'application.](#)
- [Report de paiement sur le capital et les intérêts pour les prêts existants](#)
 - Report de paiements et des remboursements d'intérêts jusqu'à 6 mois sur les prêts provinciaux existants.
 - Ce soutien permet aux entreprises d'avoir une aide immédiate si elles rencontrent des difficultés à cause du COVID-19.
- [Prêts de fonds de roulement d'Opportunités NB](#)
 - 100 000 \$ à 1 million de dollars en prêts administrés par Opportunités Nouveau-Brunswick (ONB).

- [Programme de fonds de roulement d'urgence pour les petites entreprises](#)
 - Jusqu'à 100 000 \$ dans le cadre du Programme de fonds de roulement d'urgence pour les petites entreprises du Nouveau-Brunswick.

Gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard

- [Emergency Working Capital Financing \(EWCF\)](#)
 - Prêts allant jusqu'à 100 000 \$ pour aider les petites entreprises à couvrir les frais d'exploitation fixes, avec des paiements de capital et d'intérêts différés pendant 12 mois.
 - [Application pour demander de l'aide financière pour du financement.](#)
- [Mesures d'allègement de l'impôt foncier](#)
 - Report de l'impôt foncier provincial et du paiement des frais jusqu'au 31 décembre 2020.
 - Prolonger les délais d'appel en matière d'évaluation foncière jusqu'au 31 décembre 2020.
 - Fournir allègement des intérêts pour l'année 2020, y compris les montants en souffrance.
 - Suspension des processus de vente fiscale pour le reste de 2020.

Gouvernement de la Nouvelle-Écosse

- [Subvention pour la reprise des activités des petites entreprises](#)
 - Un programme de 25 millions de dollars pour les petites entreprises admissibles avec une subvention de 15% de leurs revenus de ventes entre avril 2019 ou de février 2020, jusqu'à un maximum de 5000 \$.
- [Programme de garantie de prêt aux petites entreprises](#)
 - 500 000 \$ sous forme de prêts à terme, de fonds de roulement et de marges de crédit.
- [Programme d'aide au secteur agricole \(COVID-19\)](#)
 - Volet 1: aide financière de 75% sur les coûts du projet jusqu'à concurrence de 50 000 \$ par année de programme, pour aider les candidats à se conformer aux protocoles de santé.
 - Volet 2: Les entreprises agricoles et les fermes sont admissibles à une aide financière de 50% sur les coûts de projet admissibles jusqu'à un maximum de 20 000 \$ par projet.
- [Financement du service Internet à haute vitesse](#)
 - 15 millions de dollars pour inciter les fournisseurs à accélérer les projets dans le cadre de l'Initiative Internet pour la Nouvelle-Écosse.

Gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador

- [Soutien social et économique aux Terre-Neuviens et Labradoriens](#)
 - Une autorisation d'emprunt de 2 milliards de dollars pour les mesures de soutien et la volatilité des revenus.
 - 200 millions de dollars en financement d'urgence.
- [Programme provincial d'aide Agroalimentaire \(PAAP\)](#)
 - \$2,25 millions de dollars d'investissements dans le cadre du programme.

- Jusqu'à 20 000 \$ de financement dans le cadre du programme d'infrastructure agricole.
- [Programme FoodFirst NL](#)
 - 560 000 \$ à FoodFirst NL pour fournir de la nourriture aux Terre-Neuviens et Labradoriens en situation d'insécurité alimentaire.
- [Programme de transplantation de légumes](#)
 - Doublement du volume de légumes disponibles dans le cadre du programme de transplantation de légumes - de 1,7 million de transplantations en 2019 à 3 millions en 2020.
- [Mesures financières pour l'électricité](#)
 - 2,5 millions de dollars pour renoncer aux intérêts sur les comptes en souffrance des clients résidentiels et des services généraux dans toute la province pendant 15 mois à compter du 1er juin 2020.

Mesures de soutien des gouvernements territoriaux lié au COVID-19

Gouvernement du Yukon

- [Stages en agriculture](#)
 - Les producteurs ou transformateurs peuvent obtenir jusqu'à 60% des coûts du projet; jusqu'à un maximum de 5 000 \$ par année; et 15 000 \$ pendant la durée du programme.
- [Programme de soutien du revenu pour les travailleurs essentiels du Yukon](#)
 - Recharge de 4 \$ de l'heure, jusqu'à 40 heures par semaine; ou un montant qui porte le salaire à 20,00 \$ l'heure, jusqu'à 40 heures par semaine.
 - Le programme couvre 16 semaines par travailleur entre le 15 mars et le 3 novembre 2020.
- [Remboursement des congés de maladie payés](#)
 - Couvre besoins financiers des travailleurs pendant période d'auto-isolation de 14 jours.
 - Remboursement quotidien maximal de 378,13 \$ par jour et par employé.

Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

- [SID – Prêts pour fonds de roulement](#)
 - 25 000 \$ de prêts aux entreprises admissibles à un taux de 1,75%. Prêts amortis jusqu'à 5 ans avec possibilité de sursis de 3 mois sur demande.
 - [Cliquez ici pour le formulaire de demande de prêt.](#)
- [SID – Report du remboursement des prêts](#)
 - Jusqu'au 30 septembre 2020, les clients de la Société de développement des affaires et d'investissement (BDIC) peuvent réduire ou reporter jusqu'à 3 mois de remboursements de prêts sans pénalité.
- [Programme de supplément de revenu des TNO](#)
 - Paiement unique de 50 \$ par employé admissible à chaque entreprise participante.

Gouvernement du Nunavut

- [Programme de soutien aux petites entreprises](#)
 - \$5,000 in support for eligible businesses in the form of a non-repayable contribution.

Mesures de soutien financier terminés lié au COVID-19

Veillez noter: Les programmes de gouvernements fédéral et provinciaux suivants ne sont plus actifs, mais peuvent encore porter intérêt à certain.

Le Plan d'intervention économique du gouvernement du Canada pour répondre à la COVID-19

Ministère des Finances Canada

- [Prestation canadienne d'urgence \(PCU\)](#)
- [Soutien du revenu à long terme pour les travailleurs](#)
- [Report des versements de la taxe de vente et des droits de douane jusqu'en juin](#)
 - [Payment deferrals ended as of June 30, 2020.](#)

Agriculture and Agri-Food Canada

- [Programme d'emploi et de compétences des jeunes](#)
 - [Le programme a atteint son maximum d'abonnement.](#)
- [Augmenter les paiements Agri-stabilité](#)
 - [La date limite pour s'inscrire au programme Agri-stabilité 2020 est passée.](#)
- [Programme de récupération d'aliments excédentaires](#)
 - La période pour appliquer au programme est maintenant terminée.
- [Programme de récupération d'aliments excédentaires](#)
 - La période pour appliquer au programme est maintenant terminée.
- [Programme d'aide pour l'isolement obligatoire des travailleurs étrangers temporaires](#)
 - La période pour appliquer au programme est maintenant terminée.

Mesures de soutien des gouvernements provinciaux lié au COVID-19

Gouvernement de la Colombie-Britannique

- [Aide de BC Hydro en raison de la COVID-19](#)

Gouvernement de l'Alberta

- [Report de paiement des services publics](#)
- [Modifications de l'impôt sur le revenu des sociétés](#)

Gouvernement de la Saskatchewan

- [Programme de soutien d'urgence aux petites entreprises de la Saskatchewan](#)
- [Report de paiement de la Commission des accidents du travail \(CAT\)](#)

Gouvernement du Manitoba

- [80 millions de dollars de report d'impôt](#)
- [Programme de reprise du travail du Manitoba](#)
- [Subvention salariale pour étudiants](#)
- [Report des dates limites pour produire des déclarations de revenus provinciaux](#)

Gouvernement de l'Ontario

- [Allègement d'urgence des tarifs d'électricité](#)
- [L'Ontario soutient le secteur du camionnage](#)
- [Allègement fiscal aux particuliers et aux entreprises](#)

Gouvernement du Québec

- [Programme actions concertées pour le maintien en emploi \(PACME-COVID-19\)](#)
- [Programme Incitatif pour la Rétention des Travailleurs Essentiels \(PIRTE\)](#)

Gouvernement du Nouveau-Brunswick

- [Renonciation de pénalités de retard sur l'impôt foncier](#)

Gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard

- [Fonds de situation spéciale pour COVID-19](#)

- [Programme de report des loyers commerciaux](#)

Gouvernement de la Nouvelle-Écosse

- [Subvention d'urgence aux petites entreprises](#)
- [Fonds d'aide temporaire d'urgence aux travailleurs](#)
- [Report des loyers commerciaux](#)

Gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador

- [Permis d'exemption de la taxe sur les carburants](#)
- [Programme Communautaire pour soutenir les étudiants](#)
- [Prolongation des dates pour produire des déclarations de revenus](#)

Mesures de soutien des gouvernements territoriaux lié au COVID-19

Gouvernement du Yukon

- [Programme de secours aux entreprises yukonnaises](#)

Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

- [Renonciation aux frais de l'employeur de la Commission de la sécurité au travail et de l'indemnisation des travailleurs](#)